




COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

# Branche Prestataires de Services

## LA CFDT signe seule l'accord

### « Salaires » !







 Après plusieurs mois d'échanges et de discussions, les négociations autour des minimas salariaux de la Branche sont clos.

Force de propositions réalistes, la **CFDT** a signé cet accord, au combien important, au bout d'une négociation entamée en octobre 2021 !

Aucune autre Organisation Syndicale n'a souhaité y souscrire, pensant discuter encore des mois ou attendre un coup de pouce du SMIC !

La **CFDT** a préféré assurer 20€, 30€, ou 40€ mensuels en plus sur les salaires et contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés.

### Quelles motivations pour cette signature ?

-  Retrouver des premiers niveaux de grille cohérents par rapport au SMIC.
-  Eviter un tassement inéluctable de la grille.
-  Redonner un sens aux premiers coefficients
-  Garantir une augmentation du pouvoir d'achat pour un grand nombre de salariés.



Le salaire reste la reconnaissance de la contribution du salarié à la production de l'entreprise et de ses compétences.

L'entrée en vigueur de cet accord se fera passé le délai nécessaire à la procédure d'extension qui permettra l'application à toutes et tous. D'ici à cette date, l'accord est applicable aux entreprises adhérentes à l'une des organisations signataires.

Statuts	Niveaux	Coefficients	Indices	Points	Rémunérations brutes	
Employés	I	120	444	3,611	1 603,28€	
		130	446	3,611	1 610,51€	
		140	448	3,611	1 617,73 €	
	II	150	450	3,611	1 624,95 €	
		160	452	3,611	1 632,17 €	
		170	456	3,611	1 646,62 €	
Techniciens, Agents de Maîtrise	III	190	465	3,611	1 679,12 €	
		200	509	3,487	1 774,88 €	
	IV	220	536	3,487	1 869,03 €	
		230	550	3,487	1 917,85 €	
	V	240	565	3,487	1 970,16 €	
		250	581	3,487	2 025,95 €	
Cadres	VI	260	601	3,487	2 095,69 €	
		VII	280	696	3,484	2 424,86 €
			290	745	3,484	2 595,58 €
	300		873	3,484	3 041,53 €	
	VIII	330	885	3,484	3 083,34 €	
		360	947	3,484	3 299,35 €	
		390	1024	3,484	3 567,62 €	
	IX	420	1101	3,484	3 835,88 €	
		450	1346	3,484	4 689,46 €	
		500	1592	3,484	5 546,53 €	
		550	1754	3,484	6 110,94 €	

F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19

mardi 15 mars 2022



+33(0)1 56 41 54 00



f3c@f3c.cfdt.fr



f3c.cfdt.fr



F3C-Cfdt



@F3CCFDt

Ne pas jeter sur la voie publique

# Branche Prestataires de Services

## LA CFDT signe seule l'accord Salaires

La **CFDT** restera vigilante et soumettra des propositions pour éviter qu'une telle situation se reproduise.

 Avec une représentativité de **30,77%**, la **CFDT** prendra ses responsabilités et saura assumer ses décisions dans toutes les négociations à venir.

### COORDONNÉES DU FUTUR ADHÉRENT

Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (personnel) : .....

Portable : .....

Email (personnel) : .....

### BULLETIN À RENOYER AU SYNDICAT :

### INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Nom de l'entreprise : .....

Groupe : .....

Établissement : .....

Lieu de travail : .....

SIRET\* : ..... Code APE/NAF\* : .....

Convention collective (IDCC)\* : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (professionnel) : .....

Email (professionnel) : .....

Métier / Fonction : .....

**Privé**

Employé/Ouvrier

Technicien/Agent de maîtrise

Cadre

Apprenti/Alternant

**Public**

Cadre

Non cadre

Grade / Groupe : .....

\* Ces informations se trouvent sur votre fiche de paie.

### Fédération Communication, Conseil, Culture CFDT.

Ma cotisation sera calculée sur la base de 0,75% du dernier salaire annuel net imposable. À ce titre, je bénéficie des services réservés aux adhérents CFDT.

Salaire annuel net imposable .....€ (ou) salaire mensuel net .....€

Cotisation mensuelle | | | | |

Les informations nominatives ci-dessous ont pour objet de permettre à la CFDT d'organiser l'action, d'informer, de consulter ses adhérents. Ces informations ne peuvent être communiquées à l'extérieur de la CFDT pour des raisons commerciales ou publicitaires. Chaque adhérent a le droit d'accès, de contestation et de rectification des données le concernant.

Je souscris au paiement automatisé des cotisations.

Date : ..... Signature : .....

Adhésion faite par : .....

Motif de l'adhésion :

Actions locales

Journée Porte ouverte

Service aux adhérents

Conflit avec employeur

Juridique

Rupture conventionnelle/licenciement

Élection professionnelle

Candidats CFDT

Désignation

Image, valeur CFDT

Autres .....

Souhaites-tu participer à une rencontre pour mieux connaître la CFDT ?  oui  non

### J'ADHÈRE AU SYNDICAT :

N° RCS

NOM & ADRESSE DU SYNDICAT CFDT CÉRAMIQUER

NOM & ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT TENU DU COMPTE À DÉBITER

**MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte, et votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

NOM, PRÉNOM & ADRESSE DU DÉBITEUR

Numéro de Compte Bancaire International (IBAN) : .....

BIC (Bank Identification Code) : .....

Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date : ..... Signature : .....

# 1ère Organisation Syndicale dans la branche des Prestataires de Service, responsable, réaliste, force de propositions et à l'écoute des salariés !

Pour nous rejoindre, pour te renseigner, faire progresser tes droits dans ton entreprise, un interlocuteur : **ton représentant CFDT !**

